

Le National,

JOURNAL RÉDIGÉ DANS LES

INTERETS DEMOCRATIQUES

PAR UN

Comité' De Collaborateurs,

PARAIT LES

MARDI et VENDREDI

DURANT L'HIVER,

ET LES

MARDI, JEUDI et SAMEDI,

DURANT L'ETE,

Au No. 15, rue Desjardins, Haute-Ville,

QUEBEC.

CONDITIONS.

L'abonnement est de \$4 par année, (pour les instituteurs \$3,) payable d'avance.

L'abonnement ne peut être moindre que de six mois.

Ceux qui discontinueront devront le faire par écrit et un mois avant l'expiration du semestre.

Tarif des Annonces.

Pour six lignes et au-dessous.....	2s. 6d.
Au-dessus de six lignes et pas plus de dix.....	3s. 4d.
Pour chaque ligne au-dessus.....	4d.
Chaque insertion subséquente, par ligne.....	1d.

Une déduction libérale est accordée à ceux qui annoncent au mois ou à l'année.

Toute annonce, sans conditions, sera insérée jusqu'à contre-ordre.

Tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.

Toutes lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, *franco*, au Bureau du *National*.

On se charge au bureau du "*National*," d'impressions de toute sortes.

RENAUD, CHAPLEAU et DROLET,

Québec, Juillet, 1858.

Editeurs-Propriétaires.